

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1004

Rubrik: Économie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand le bâtiment va (moins) bien

(y) Les projets des pouvoirs publics comme des investisseurs privés restent nombreux et les carnets de commande demeurent bien remplis dans le secteur de la construction, où se poursuit la chasse au personnel qualifié, aux saisonniers et autres frontaliers — pour ne rien dire des travailleurs au noir. Toutefois, certains signes, qui trompent sans doute moins que les prévisions des économistes ou les intentions affirmées par les investisseurs, laissent attendre des lendemains moins chantants. Reste à savoir si «le bâtiment», secteur traditionnellement sensible, va une fois de plus jouer le rôle d'annonceur d'un possible retournement de conjoncture.

Les intentions des constructeurs demeurent fermes: tant les pouvoirs publics (30% des travaux exécutés en 1989) que les investisseurs privés (70%) annoncent des projets en nombre, avec des taux de croissance attendus pour 1990 qui se maintiennent au niveau élevé des deux années précédentes, notamment pour les communes et les constructions industrielles. Le tout en contradiction flagrante avec les rumeurs de récession qui se répandent.

Ce «qui peut attendre» attendra

De fait, l'écart entre les projets et les réalisations pourrait bien se creuser sensiblement. L'augmentation des frais financiers consécutive à la hausse des taux d'intérêt incite plus d'un investisseur à la prudence, voire au renoncement in extremis. Cela vaut d'abord bien sûr pour la construction de logements familiaux, dont la production ralentit, mais aussi pour tous les projets «qui peuvent attendre» comme il y en a tant dans les cartons.

Ce que (pré)voyant, les entrepreneurs et autres patrons — des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs, de chantiers ou d'ateliers — retrouvent des procédés et comportements oubliés pendant la très haute conjoncture des années 84/85 et suivantes; les voilà qui remplissent à nouveau (et «pour de bon») des formulaires de soumissions; qui ne chipotent plus sur les travaux de rénovation; qui, même bénéficiaires du système plutôt fermé des adjudications et

commandes publiques, prennent conscience de la nécessité d'une plus libre concurrence pour l'octroi des grands et petits travaux.

Ça va concentrer !

Autant le dire clairement: au niveau des structures dans le secteur de la construction, les choses vont devoir changer, et de manière d'autant plus spectaculaire qu'elles ont peu évolué; le «bâtiment» reste le domaine attiré des petites et moyennes entreprises, avec leur idéologie «arts et métiers» — version helvétiquement traditionnelle de l'engouement contemporain pour le «small» désormais considéré comme automatiquement «beautiful». En effet, les quelque 110'000 entreprises de la construction offrent environ 200'000 places de travail, auxquelles s'ajoutent les 130'000 personnes occupées dans près de 19'000 entreprises de second œuvre, les 25'000 emplois des 6500 bureaux d'architectes ainsi qu'une douzaine de milliers de collaborateurs travaillant dans environ 2000 bureaux d'ingénieurs. Une telle dispersion appelle évidemment la concentration. Et le tissu va se resserrer, par des rachats spectaculaires du type Losinger/Bouygues et par nombre d'opérations plus discrètes comme il s'en passe chaque jour dans d'autres branches encore peu concentrées, particulièrement dans le secteur tertiaire (hôtellerie, voyages, publicité, etc).

Effet classique de tout processus de

concentration: les plus grands ont aussi les plus forts taux de croissance, interne ou par acquisitions. Et dans le secteur de la construction où le marché est parfois exagérément compartimenté par les corporations professionnelles ou les zones d'adjudications, il y a encore beaucoup de marge avant que l'on puisse parler de monopoles — sinon de spécialité ou de proximité — ou même de positions dominantes. Les dix-huit entreprises composant le Groupe de l'industrie suisse de la construction, qui rassemble les plus grandes sociétés, réalisent ensemble 8% seulement des ventes du secteur, soit 3,5 milliards de francs sur 46. A noter que l'on compte sur les doigts d'une main les principales sociétés cotées en bourse, soit Losinger, Stuaag, Zschokke et Züblin.

Les vrais enjeux

De toute évidence, l'évolution des structures ne suffira pas à créer les conditions d'une authentique concurrence, en matière de grands projets comme de petits travaux. Il y faudra aussi une conjoncture moins facile, qui se profile sous la pression des taux d'intérêt, de nouvelles interventions de la Commission des cartels et, surtout, l'échéance européenne, qui va tôt ou tard susciter toutes sortes de rivalités commerciales. D'ici là, on consacra beaucoup de temps à disputer, avec davantage d'arrière-pensées que d'argent, des effets induits par la législation sur l'aménagement du territoire ou par les arrêtés fédéraux urgents contre la spéculation immobilière. Débat intéressant certes, mais pas très porteur. Il importe bien davantage de se préparer à l'inévitable intervention des entreprises étrangères, d'envisager de lancer des «contres» en forme d'exportation de services et même de prestations, et de trouver les moyens d'avancer enfin avec les grands projets d'intérêt général: Rail 2000, transversales alpines, trafic d'agglomération, protection des eaux et de l'environnement. Enjeux d'importance qui valent bien une restructuration générale (comme dit la presse financière, de *Finanz und Wirtschaft* du 11.7.90 à *Agefi* du 31.7.90), ou une collaboration ouverte entre partenaires sociaux (comme le suggère formellement la NZZ des 7/8.7.90). ■